

BULLETIN DE LA SITUATION PASTORALE AU SAHEL MARS 2019



Faits saillants

- Disponibilité contrastée du pâturage, généralement satisfaisante mais marquée par des poches déficitaires et une diminution progressive. Les déficits les plus importants sont enregistrés en Mauritanie.
- Quand la ressource est disponible, le problème en demeure l'accès difficile, voire impossible, en raison notamment de l'insécurité (Mali, Niger, Burkina Faso).
- Cette mobilité contrariée entraîne de fortes concentrations et le surpâturage qui en découle, surtout au Mali, avec une dégradation accélérée des pâturages.
- Transhumance transfrontalière observée de la Mauritanie vers le Mali et le Sénégal ; du Burkina Faso, du Niger et du Nigeria vers le Bénin et le Togo ; du Burkina Faso et du Mali vers la Côte d'Ivoire ; du Mali vers le Burkina Faso et la Mauritanie.
- Concentration dans le sud du Bénin interdit à la transhumance et décision des autorités d'expulser les transhumants de cette zone à partir du 10 mars.
- Mise à disposition par le RBM appuyé par la Coopération Suisse de céréales et d'aliment bétail dans des zones ciblées du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Sénégal.

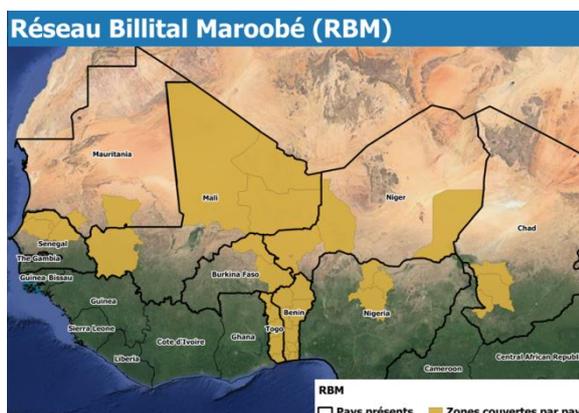
- Poursuite du processus d'amélioration de la méthodologie IHEA avec l'appui de Save the Children et en collaboration avec les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires

Introduction

Le Réseau Billital Maroobé (RBM) a initié, en 2013, une veille informative effectuée par ses Antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Réseau a assigné à la veille trois missions essentielles :

- Observer la dynamique pastorale et les modalités de circulation de l'information dans la zone transfrontalière
- Relayer les informations relatives à la situation des pasteurs
- Fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles transfrontalières d'accès aux ressources pastorales

En 2014, le RBM a élargi la veille à l'ensemble des sept pays où il est implanté. En 2015, deux nouveaux adhérents, le Togo et le Tchad, viennent participer également à la veille informative qui couvre maintenant neuf pays : le Bénin (l'ensemble du territoire national), le Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel), le Mali (régions de Gao, de Tombouctou, de Kidal et de Kayes), la Mauritanie (wilaya de Gorgol et de Hodh El Gharbi), le Niger (régions de Tillabéry, de Diffa, et de Tahoua), le Nigeria (Etats de Kano, de Kaduna et de Katsina), le Sénégal (la zone pastorale du Ferlo, soit les départements de Linguère, de Podor et de Matam), le Tchad (régions de Hadjer Lamis, de Mayo kebbi Est et du Chari Baguirmi) et le Togo (l'ensemble du territoire national).



L'objectif de la veille informative est d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs. Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

Méthodologie

Les agents collecteurs classifient les informations selon les champs retenus (situation pastorale, événements critiques, événements politiques ou professionnels, ...). Ils

doivent compléter chaque fois la source, la localisation, les témoignages de manière à en faire une information compréhensible et donc exploitable par le point focal.

Le point focal de chaque pays fait une première analyse, incluant une vérification systématique. Il juge de la nécessité de compléter l'information lui-même ou avec l'agent collecteur, la négliger ou bien la prendre en compte dans la rédaction du bulletin pays dont il assurera la diffusion au niveau national et qu'il transmettra au centralisateur du réseau pour alimenter le bulletin régional.

Situation pastorale et mouvements du Bétail

Bien que la situation pastorale soit meilleure à celle de l'année dernière, on observe des mouvements transfrontaliers parfois précoces.

Les troupeaux de l'Est et du Sahel burkinabè et ceux du Niger passent par la province de la Tapoa (région de l'Est, Burkina Faso) pour se rendre au Togo. Les premières vagues étaient passées en décembre et janvier. Une autre est attendue en avril et mai.

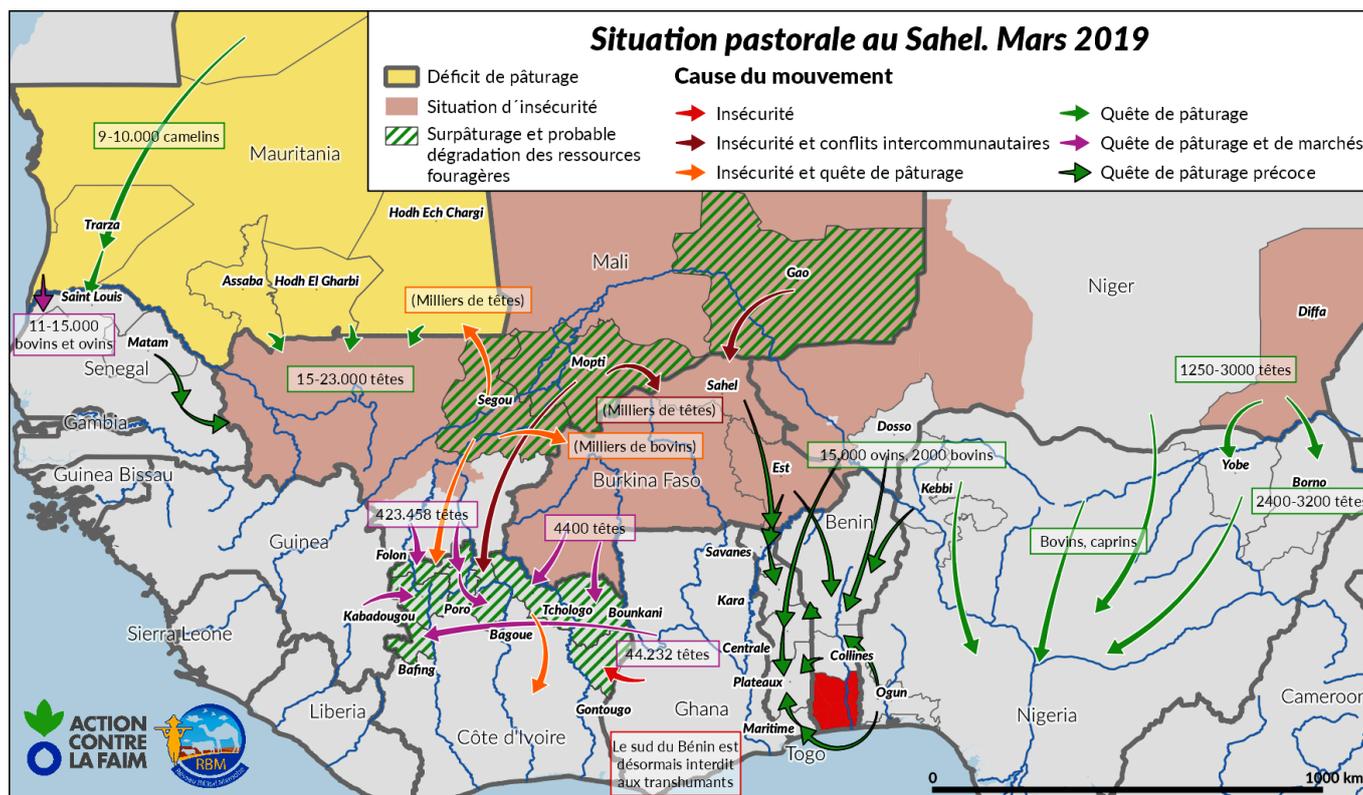
Le Togo signale d'ailleurs une arrivée précoce, dès début novembre, de transhumants venus des Régions de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, du Niger, du Bénin et du Nigeria, alors que la campagne de transhumance 2019 n'a été officiellement lancée que le 1^{er} février.

La transhumance vers le Bénin est également précoce, intervenant avant le début officiel de la campagne. Les flux proviennent de la région du Sahel du Burkina Faso, de la région de Dosso au Niger et des Etats de Kebbi et Ogun au Nigeria.

Des arrivées précoces de troupeaux mauritaniens, surtout constitués de bovins, sont aussi signalées dans les sites de Dodel et Galoya dans la région de Saint-Louis au Sénégal. Des départs précoces sont également observés dans le département de Matam en direction de Bakel dans la région de Tambacounda où les troupeaux sont en progression vers la Falémé (zone frontalière de Tambacounda avec Kédougou et le Mali) pour ensuite rejoindre le Mali.

En Côte d'Ivoire, le flux de plus en plus croissant d'animaux du Burkina Faso et du Mali entraîne le surpâturage dans le Nord et amène certains éleveurs pasteurs à descendre vers le sud du pays.

Dans la région de Diffa au Niger, la mobilité est très intense, d'abord observée à l'intérieur, d'une commune à l'autre et d'un département à l'autre par des troupeaux autochtones. Les troupeaux étrangers du Nigeria (Etat de Borno et de Yobé), sont retournés très tôt vers leurs terroir d'attache dès que les mares ont tari. A partir de janvier, il y a eu un départ timide des pasteurs des départements de Diffa, Bosso, Mainé Soroa et Goudoumaria vers les zones habituels d'accueil du Nigeria, dans les Etats de Borno et de Yobé.



Situation des pâturages et des ressources en eau

Dans l'ensemble, la disponibilité du pâturage dans le Sahel à fin Janvier-février est satisfaisante et arrivera à couvrir dans beaucoup de région les besoins jusqu'en avril. Cependant, il existe encore, notamment en Mauritanie, des zones de déficit préoccupantes qui nécessitent une attention toute particulière à l'entrée de la période de soudure.

Ailleurs, on enregistre des déficits modérés dans l'Est du Burkina Faso, le Centre du Mali (Mopti) et certaines parties de Diffa au Niger. Les troupeaux de ces régions auraient pu trouver la ressource dans les zones excédentaires voisines mais la mobilité est entravée par les conflits armés ou le banditisme, comme à Diffa au Niger et Gao, Tombouctou, Mopti, Ménaka au Mali.

De façon détaillée, dans la région de l'Est du Burkina Faso, la commune de Thion, province de la Gnagna, enregistre un déficit fourrager et les communes de Pama et de Kompienga, province de la Kompienga, une diminution progressive de la ressource.

Au Togo, en décembre et janvier, dans la région des Savane et celle du Centre, l'arrivée d'éleveurs transhumants et le surpâturage ont engendré le tarissement des points d'eau et la réduction des fourrages.

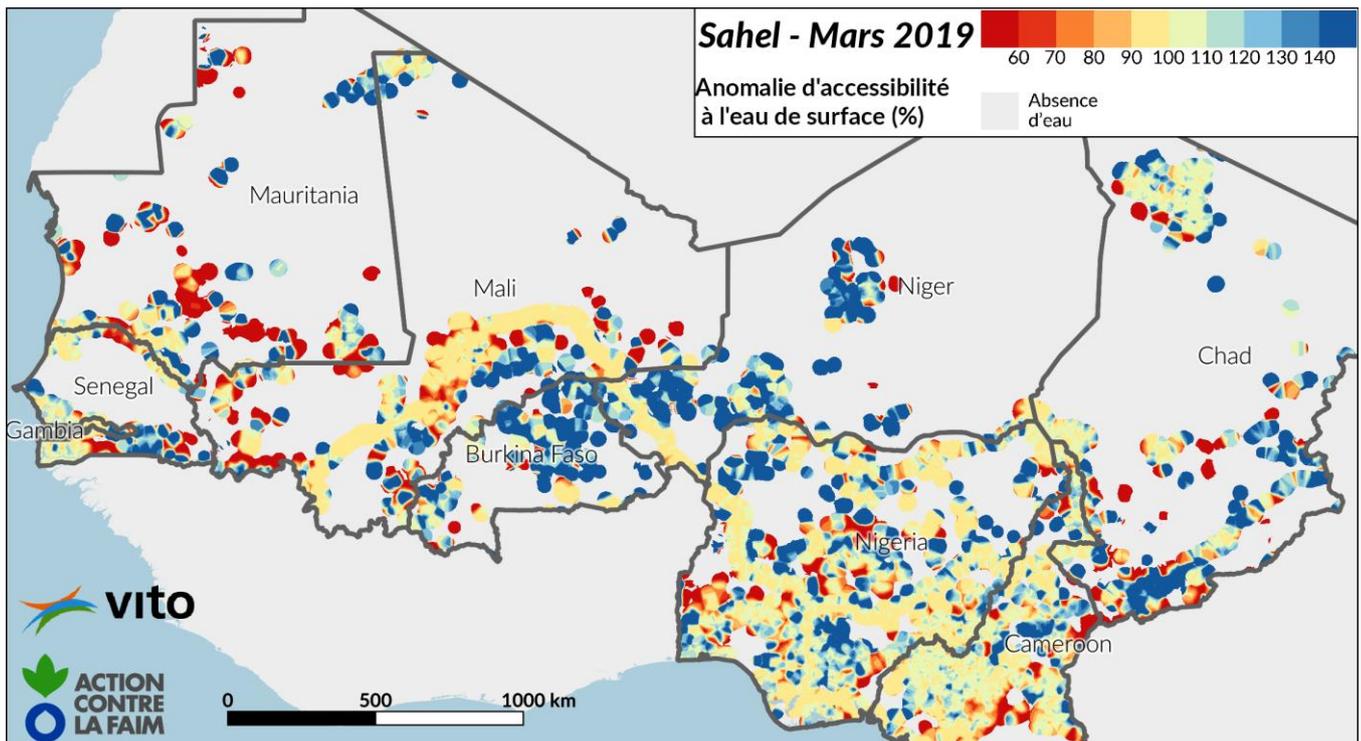
La forte concentration des troupeaux du fait de l'insécurité entrave les mouvements traditionnels des troupeaux maliens et va accélérer la dégradation des pâturages dans les régions de Gao, Tombouctou, Ménaka, Mopti, Ségou dès avril, avec des risques de conflits pour l'exploitation des points d'eau et de prolifération d'épizooties. Dans les régions de Mopti et Ségou, les troupeaux en zone exondée n'arrivent plus à exploiter les résidus des cultures et accèdent moins aux zones de replis en saison sèche notamment les zones inondées comme la vallée du fleuve Niger et les rives des lacs. L'ensemble de ces zones sont soumises à des razzia. Des troupeaux entiers sont enlevés dans les régions de Gao, Ménaka et Mopti et très rarement récupérés.

La situation en Mauritanie est marquée dans l'ensemble par une répartition irrégulière des ressources pastorales (points d'eaux, pâturages), et particulièrement dans le Brakna, le Gorgol, le Trarza et le nord du Guidimakha. Les pâturages sont pratiquement épuisés dans la zone d'Al Aft et du Ghana. On ne trouve pratiquement plus de pâturages herbacés dans les zones d'accueil du sud du Guidimakha, du Gorgol, de l'Assaba et des deux Hodhs, où les pâturages aériens sont surexploités par des dromadaires. Les mares ont tari et le niveau d'eau est faible dans les affluents du fleuve tels que le Gorgol noir ainsi que dans le lac de R'kiz, qui alimentaient les éleveurs transhumants. A cela s'ajoutent des feux de brousse dans les régions du Trarza, du Gorgol et des deux Hod.

La région de Diffa a enregistré un déficit fourrager de l'ordre de 1 200 000 tonnes de matière sèche. Ce déficit est moins important que celui de 2017. Les zones les plus affectées sont le département de Diffa (communes de Diffa, de Chetimari et de Geskerou) ; le département de Nguigmi (communes de Kabelewa et de Ngourti) ; le département de Bosso (commune de Toumour). La commune de Bosso disposait d'un bon niveau des pâturages, mais du fait d'une très forte concentration des troupeaux transhumants vers les îles du lac Tchad et le Nigeria, ces pâturages ont disparu très tôt, laissant une zone pastorale dénudée. Les ressources en eau sont disponibles avec les mares de Toumour, de Gagam (Gueskerou). Les lits de la Komadougou et du lac Tchad contiennent aussi suffisamment d'eau pouvant aller jusqu'en fin avril.

Au Sénégal, en décembre-janvier, les ressources en pâturages sont généralement suffisantes sur l'ensemble de la zone agropastorale du Ferlo à l'exception des sites de Dodel et Galoya dans la région de Saint-Louis, Darou Mousty et Wendou Loumbel dans la région de Louga où, elles restent moyennes. Elles sont insuffisantes dans la commune de Nabaji-Civol dans la région de Matam où le stock est quasiment épuisé. Les stocks de pâturages sont cependant très suffisants dans les sites de Dolly, Dahara Thiamène, Tésékéré, Labgar, Diwanne Thionokh dans la région de Louga et dans les sites de Niassanté et Ndiayagal (Diama) dans la région des Saint-Louis. La tendance générale est une diminution précoce des ressources en pâturage dans les régions de Matam et Tambacounda et Saint-Louis. Les eaux de surface ont considérablement diminué à l'exception d'une partie de la zone nord de la région de Louga (le lac de Guiers) et le long du Fleuve Sénégal de Saint-Louis à Bakel. Les forages ont été les

principales sources d'abreuvement du bétail. L'usage des mares a très largement diminué globalement dans la zone agropastorale du Ferlo, à l'exception des sites de d'Okodjéré et Ranerou commune dans la région de Matam et Dodel dans la région de Saint-Louis. Des cas de feux de brousse sont observés sur une grande partie du Ferlo, notamment dans les régions de Tambacounda, Saint-Louis et Kaffrine.



La carte ci-dessus mesure l'anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface. L'imagerie satellitaire fournit une carte des points d'eau disponibles pour la période en cours ; dans notre cas le 1er mars 2019. Elle est mesurée par rapport au nombre moyen de points d'eau détectés pour la même période chaque année de 1998 à 2019. Les points rouges représentent les zones qui sont supposées avoir de l'eau à cette période, mais où elle n'est pas présente ou n'est pas détectée (assèchement précoce). Les zones jaunes, généralement concentrées autour des rivières, sont à leur niveau normal. Les points bleus sont des zones avec plus de points d'eau que d'habitude. Les déficits en eau de surface les plus importants se retrouvent en Mauritanie, avec quelques poches isolées dans le nord et le sud du Sénégal ; au nord, au centre et à l'ouest du Mali ; au Nord du Tchad et à l'Ouest du Mali. Les eaux de surface du Niger sont stables ou sont plus remplies que d'habitude.

Situation des marchés

Le bétail se vend à des prix qui varient selon les zones d'élevage, mais nettement meilleurs à ceux de l'année dernière à la même période. Donc, dans l'ensemble, des termes de l'échange sont favorables aux éleveurs. On note par endroit des prix relativement bas en raison d'un accès rendu difficile au marché par l'insécurité.

Au Togo : les prix aussi sont demeurés stables malgré l'augmentation de l'offre (arrivée des transhumants). Les boucs sont vendus entre 15 000 et 45 000 FCFA et les chèvres entre 20 000 et 40 000 FCFA. Les vaches s'échangent contre 150 000 et 300 000 FCFA et les bœufs entre 150 000 et 500 000 F CFA.

En Mauritanie : les marchés sont mal approvisionnés en raison d'une réduction des effectifs qui limite l'offre. Par ailleurs, la perte de l'embonpoint a entraîné une baisse de la demande en ovins et bovins.

Au Sénégal : légère augmentation du prix moyen des caprins mâles et femelles avec une variation respective de 2,5 % et 3,7% par rapport à la période d'octobre-novembre. La moyenne des prix relevée sur la période décembre-janvier est de 28 757 FCFA pour les caprins mâles et 25 190 FCFA pour les femelles. Pour les ovins, on observe une légère hausse des prix par rapport à la période d'octobre-novembre. Avec des variations de -4,94% pour les mâles et -16,45% pour les femelles durant la période octobre-novembre, on passe à des variations respectives de 2,6% et 1%. Les moyennes enregistrées sont de 56 810 FCFA pour les individus mâles et 38 485 FCFA pour les femelles sur la période d'octobre-novembre. Concernant les bovins, on note une légère baisse des prix par rapport à la période précédente. Les variations de prix sont de 1,2 % pour les individus mâles et 2 % pour les femelles par contre elles étaient respectivement de 8 % et 4% pour les individus mâles et femelles à la période d'octobre-novembre. Les moyennes de prix sont de 246 817 FCFA pour les individus mâles et 178 170 FCFA pour les femelles. Les termes d'échange bovin mâle contre mil semblent toujours favorables aux éleveurs dans les tous les sites des régions de Kaffrine, Louga et Tambacounda à l'exception de Bondji où un bœuf s'échange contre au plus une demi tonne de mil. L'aliment bétail garde la même tendance à la baisse avec une variation de -2,35% par rapport à octobre-novembre sur la quasi-totalité de la zone agrosylvopastorale, avec un prix moyen de 238FCFA presque égale à celui du mil et toujours très largement supérieur à celui subventionné par l'Etat à 130 FCFA par kg d'aliment.

Recommandations

Aux Etats :

Renforcer la concertation entre pays pour améliorer la mobilité des troupeaux.

Aux états et aux acteurs humanitaires :

Elaborer des plans de réponse à la soudure pastorale incluant notamment les interventions suivantes : mise à disposition d'aliment bétail et de céréales dans les zones affectées, assistance vétérinaire et vaccination du bétail, transferts monétaires

Aux états, aux partenaires techniques et aux organisations d'éleveurs et pasteurs :

- Prendre les dispositions utiles pour le respect des textes réglementant la transhumance transfrontalière par une meilleure sensibilisation, afin de prévenir les conflits
- Préserver le pâturage contre les feux de brousse
- Appuyer les efforts des éleveurs leaders dans la prévention des conflits communautaires

Informations et contacts

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.maroobe.com pour les activités du RBM et l'accès aux bulletins
- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- SOUMARE Boubacar (Niger) — s.boube@yahoo.fr
- LAMBERT, Marie-Julie, ACF — mjlambert@wa.acfspain.org
- CABANES Pablo, ACF — pcabanes@wa.acfspain.org